

PROTOTYPE

L'EPFL en pince pour l'apport de la robotique

Des chercheurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) ont développé une pince robotique qui peut saisir des objets aussi délicats que du papier ou des œufs. Pour atteindre un tel degré de précision, le prototype s'agrippe à la matière par les forces électrostatiques.

La pince est constituée de caoutchouc et de lames-électrodes sensibles et flexibles, ce qui lui permet de saisir des objets fragiles de formes et de rigidité arbitraires, a indiqué l'EPFL dans un communiqué hier. Grâce à sa dextérité, l'invention pourrait bientôt manipuler des aliments pour l'industrie alimentaire, capter des débris dans l'espace, ou encore être incorporée dans des prothèses de mains.

Le prototype mis au point par les scientifiques de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne propose la robotique «à un niveau inédit», souligne encore le communiqué. D'ordinaire, les pinces sont contrôlées de manière pneumatique.

«C'est la première fois que l'électro-adhérence et la robotique douce sont associées pour saisir des objets», précise Jun Shintake, doctorant à l'EPFL et auteur principal de la publication, parue dans «Advanced Materials». NCCR Robotics a financé la recherche. ATS

MARIO TOGNI



20 mars

C'est parti!

La coalition «Touche pas à mes services publics», qui regroupe les partis de la gauche radicale (POP et Solidarités) et plusieurs syndicats (SSP, SUD, Union syndicale vaudoise), a lancé hier sa campagne contre le volet vaudois de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). «Payer pour les grands actionnaires? Non à l'arnaque fiscale», clament les opposants, sur le ton de leurs tracts et affiches.

Le 20 mars, les Vaudois se prononceront sur la feuille de route du Conseil d'Etat qui allie une baisse massive d'impôt sur les bénéficiaires (de 22,3%, en 2015, à 13,8%) à une série de contre-parties sociales, comme la hausse des allocations familiales ou des moyens de la petite enfance. Fin novembre, le référendum lancé par la coalition avait abouti avec quelque 17 000 signatures.

«Cadeaux fiscaux»

«Cette réforme ne profitera qu'à une petite minorité de patrons et de grands actionnaires», relève Pierre Conscience, de Solidarités, soulignant que seulement 1,6% des entreprises du canton paient aujourd'hui 93% de l'impôt sur les bénéfices. Ce sont ces grandes sociétés qui bénéficieront des «cadeaux fiscaux», pas les PME en difficulté, ajoute-t-il.

Avec sa réforme, Vaud va devenir le «champion de la sous-enchère fiscale», renchérit Marion Tanner, de l'association Attac. La mort des statuts spéciaux est une bonne chose en soi, «mais plutôt que d'abolir les privilèges fiscaux, RIE III les généralise en acceptant de fixer le taux d'imposition que les multinationales ont elles-mêmes proposé», critique-t-elle.

Perte de 520 millions

Surtout, RIE III va provoquer d'inévitables plans d'austérité, assurent les référendaires. Pour les caisses du canton et des communes, le manque à gagner est



Aristide Pedraza, Marion Tanner, Pierre Conscience, David Gygax, Valérie Borloz et Marianne Huguenin (de g. à dr.): le comité référendaire affûté ses armes. ARC/JEAN BERNARD SIEBER

évalué à 520 millions de francs par an, soit la différence entre les comptes 2012 et la situation en 2019, une fois la réforme entrée en vigueur. Les compensations fédérales ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

«Vaud deviendrait le champion de la sous-enchère fiscale»

MARION TANNER

Selon Aristides Pedraza, de la fédération syndicale SUD, «le canton n'a pas l'argent pour honorer ces cadeaux aux plus privilégiés», contrairement à ce que répète le Conseil d'Etat. Le mécanisme de frein à l'endettement prévu par la Constitution opposera alors deux options: réduire les charges - baisse de prestations et dégradation des condi-

tions de travail - ou augmenter les impôts sur les personnes physiques, prédit-il.

L'exemple schwytois

L'exemple de Schwytz est brandi. Connue pour sa politique d'attractivité fiscale agressive, le canton de Suisse centrale s'est résigné à rehausser l'imposition des personnes physiques pour renflouer les caisses publiques, après avoir drastiquement baissé la fiscalité des entreprises.

Pour les opposants, cette réforme intervient alors que le service public vaudois vit un état d'«austérité larvée», même si les charges de l'Etat ont augmenté ces dernières années. Et d'énumérer les secteurs à la peine, comme les soins à domicile où le travail est minuté, des services hospitaliers sous-dotés en personnel, l'attente «interminable» aux urgences du CHUV, le gel

des postes au Service de la protection de la jeunesse, la formation, etc.

«A chacune de nos revendications, on nous répond: nous n'avons pas le budget...», s'indigne David Gygax, du Syndicat des services publics. «Et maintenant, incroyable, il existerait une marge de manœuvre pour baisser massivement les impôts des grandes entreprises!»

Une pique à Maillard

Au passage, le secrétaire syndical adresse une pique à Pierre-Yves Maillard, président socialiste du conseil d'Etat, qui défend la hausse des allocations familiales en évoquant ses voisins, aux bas salaires et aux horaires de travail pénibles. «Pour certains salariés du CHUV, le salaire brut est de 3751 francs pour un 100%. C'est peut-être eux, aussi, les voisins de M. Maillard», ironise-t-il.

Autre problème pointé du doigt: le sort des communes, qui vont perdre des ressources avec la réforme. Marianne Huguenin, syndique de Renens, estime que le Conseil d'Etat ne répond pas à leurs attentes. Sur la petite enfance, la participation du canton va certes augmenter, mais sa part ne passera que de 8 à 10%. «Globalement, ce sont les communes qui investissent. Et la facture est d'autant plus élevée dans les villes modestes, où les parents ont moins de moyens.»

Le projet de péréquation intercommunale présenté la semaine passée, plus favorable aux communes «pauvres», répond en partie à ces déséquilibres, admet la popiste. «Mais rien n'est garanti. Et le canton ne fait aucun effort financier, comme il l'avait promis.» Pour elle, voter «non» le 20 mars est une manière d'imposer un rapport de force. I

EN BREF

UN SITE POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE DES JEUNES

FAMILLES Le canton de Vaud lance www.sois-prudent.ch, un portail internet destiné à prévenir les comportements à risque des jeunes. Il regroupe des informations susceptibles d'aider les familles. Ce portail internet a été développé par des membres du bureau de coordination des Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS), a annoncé hier l'Etat de Vaud. Il se décline par thèmes: monde numérique, sorties, l'alcool ou les armes, par exemple. En parallèle, un memento sera distribué dans les communes et les écoles. ATS

DÉFICIT DU SPECTACLE «CHAMPIONS!»

Vuilleumier: «On peine à arrêter le cheval fou»

JÉRÔME CACHIN

Le déficit du spectacle «Champions!», organisé pour les 100 ans du CIO, suscite de vives critiques. Les deux représentations données fin novembre sur la place de la Riponne se soldent par un déficit supérieur à 1 million de francs, pour un budget de 2,25 millions («La Liberté» de samedi). L'affaire va électriser ce soir le Conseil communal de Lausanne, à quatre semaines des élections. Fait rare, tous les partis déposent des interpellations urgentes. Côté majorité, La Gauche (POP et Solidarités), les Verts et le PS cosignent un texte. Dans la minorité, le PLR et l'UDC interviennent séparément.

Au parlement cantonal, les socialistes annoncent une interpellation pour connaître l'implication du département de Philippe Leuba (plr). Le municipal lausannois des Sports Marc Vuilleumier (pop) s'explique, alors que la ville et le canton s'apprennent à régler l'ardoise.

Les chiffres s'alignent. Pas moins de 550 000 francs ont déjà été dépensés par Lausanne et le canton pour «Champions!». Au départ, les deux collectivités avaient chacune injecté 100 000 francs. Il y a encore 350 000 francs prélevés sur leur budget commun pour la candida-

ture de Lausanne à l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse (JJ) d'hiver 2020.

«Nous avons considéré le spectacle «Champions!» comme une action faisant partie de la candidature, c'était prévu dès le départ», explique Marc Vuilleumier. Rappelons que le CIO a désigné Lausanne comme ville organisatrice le 31 juillet 2015. Aujourd'hui, Lausanne et le canton veulent combler le déficit en puisant dans leurs budgets courants des sports. «Il y a habituellement des subventions non dépensées dans les comptes. Et cette année à Lausanne il y aura zéro franc de subventions non dépensées, au lieu de 400 000 ou 500 000 francs», prévoit Marc Vuilleumier.

«Le concept du spectacle a évolué, ou alors il a été sous-évalué au départ pour qu'il évolue par la suite... Mais une fois que le cheval fou est lancé, on a de la peine à l'arrêter», image le directeur des sports.

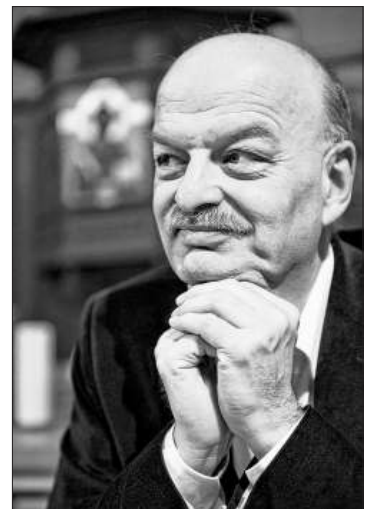
Mais quelles sont les causes les plus importantes de ce trou? Selon lui, la basse fréquentation en explique environ la moitié. Mais ce n'est pas tout: «Les exigences de l'artiste ont évolué, ce spectacle hors normes a été organisé dans un délai trop court. Très vite, nous avons payé des

acomptes pour des dispositifs techniques spécialisés et rares», dit-il.

Qui a autorisé les dépassements budgétaires? «La société évolution4 a eu peu de prise sur la partie artistique, il nous aurait fallu un organisateur de spectacles comme Live Music production ou Opus one, regrette Marc Vuilleumier. Nous, nous prenions acte du fait qu'il fallait ajouter ceci ou cela pour que ce spectacle puisse fonctionner.»

Marc Vuilleumier préside l'association Feu et glace, créée pour organiser «Champions!». Philippe Leuba en est le vice-président. Les autres membres du comité sont les chefs de service Patrice Iseli (ville) et Nicolas Imhof (canton), le rédacteur en chef de «24 heures» Thierry Meyer ainsi que le patron de l'agence évolution4, Christian Savioz, secrétaire général de l'association.

Cette agence était mandatée pour la coordination de «Champions!», la société Mevento pour la production exécutive et enfin le Canadien Olivier Dufour pour la mise en scène, avec sa propre société. En 2012, ce dernier avait mis en scène le spectacle des 250 ans de «24 heures», «Le Mur du son». Le quotidien était par ailleurs le principal média partenaire de «Champions!». I



Marc Vuilleumier: «Nous prenions acte du fait qu'il fallait ajouter ceci ou cela pour que ce spectacle puisse fonctionner.» ARC-A